



Probleme avec mes charges, une aide svp

Par **ATICA**, le **23/08/2010** à **15:29**

Bonjour,

j'habite Drancy un appartement de 40 m2, immeuble non recent de 4 étages et paie 166 euros de charges par mois, que je trouve énorme pour l'immeuble.

Ma question/

Le syndic me fait payer des millièmes qui n'existent plus environ 5 millièmes, avant l'achat de mon appart et pour des besoins d'alignement de la rue, une surface a été cédée à la mairie, le registre n'a pas été modifié et le syndic me fait tout de meme payer cette surface alors que l'acte de vente mentionne que cette surface ne faisant plus partie de mon patrimoine. De plus j'ai une cour privative attenante à mon appart. l'entrée se fait indépendamment de la co pro, pas d'électricité ni eau, et là aussi le syndic me fait payer des charges, es ce normal que je paie des millièmes sans rapport avec la co pro ?

Merci de vos réponses.

Cordialement